

DEBAT NATIONAL
Stand de tir Dieuze
Circonscription de SARREBOURG Ouest - Moselle
mercredi 10 décembre 2003 9 h – 12 h

Présentation par M. l'Inspecteur, remerciements, enjeux du débat qui n'est pas une tribune ni un forum. Procédure démocratique nouvelle : accès direct par le NET. Questions et propositions les plus concrètes possibles.

Débat animé par M. Jean CARRE, enseignant à la retraite.

Question n° 5 :

Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

- Quelles sont les matières fondamentales ?
- Quels sont les savoirs qui doivent être acquis à l'issue de l'école primaire et du collège ?
- Comment s'assurer de leur maîtrise ?
- Comment définir et faire approuver le contenu du socle commun ?

Parent : On ne maîtrise pas l'orthographe et la grammaire à la fin du Cm2 au bénéfice de certaines autres matières comme l'informatique. Problème de la maîtrise de la langue en 6ème.

Parent : Le plus important c'est de maîtriser l'expression de la langue écrite, s'exprimer correctement, faire des phrases avec un verbe, un complément. On n'arrive pas à saisir le fonds de leur pensée car ils ne maîtrisent pas la langue orale.

Parent : Les langues sont obligatoires mais nous n'avons pas toujours les intervenants nécessaires. Y a-t-il vraiment nécessité d'apprendre les langues si tôt ? La langue française est une priorité.

Enseignant : Il est difficile de mettre en place différents groupes dans les écoles rurales à plusieurs niveaux pour l'enseignement des langues.

Enseignante : Il faut se poser la question de la quantité de choses à enseigner à l'école primaire. Quelles sont les matières fondamentales : c'est le français et les mathématiques. Je rajouterai aussi la capacité à réfléchir, à se poser des questions. Il faut rétablir les priorités.

Proposition : Diminuer ou évacuer certains domaines

Enseignante : Les connaissances s'acquièrent qu'à condition de mettre en place des règles de comportement. Il faut faire participer tous les acteurs qui gravitent autour des enfants : associations, parents, grands-parents, médias.

Les devoirs :

- Parent : Le côté éducation commence dans la famille évidemment : faire les devoirs par exemple c'est primordial.
- Parent : Les devoirs au quotidien c'est le seul moyen de suivre nos enfants au quotidien, c'est un lien fort avec l'école. Un temps raisonnable serait de 30 minutes à trois quart d'heure chaque jour et dépend de la rapidité de chaque élève.
- Enseignant : Les parents sont demandeurs de devoirs. La différence est flagrante avec le collègue.
- Enseignante : Il n'y a pas que le côté devoir mais aussi des règles de comportement qui doivent être mises en place avant d'apprendre.
- Parent : Les parents qui suivent leurs enfants donnent de toute manière des devoirs. C'est donc inégalitaire de ne pas en donner.
- Parent : Le fait de donner des devoirs génère moins de conflits.
- Parent : Les devoirs de l'enseignant sont indispensables et c'est aux parents de s'y tenir. Faisons confiance aux enseignants
- Enseignant : Arrêtons l'hypocrisie des devoirs interdits et tout de même nécessaires.
- Parent : Donner un autre nom aux devoirs car cela rebute les enfants. Cela doit être une autre manière de fixer ce qui est appris à l'école pour que cela soit mieux vécu par les enfants (participation aux apprentissages).
- Mamie, membre d'association : Les devoirs des enfants mettent les familles devant des situations inégales car cela peut engendrer des difficultés pour des parents qui ne peuvent pas suivre leurs enfants par faute de temps et de compétence. Je suis convaincue du rôle des associations dans ce domaine. Chacun a sa petite pierre à apporter. Il faut que les enfants trouvent des personnes ressources en cas de problème. Les associations ont un rôle à jouer dans ce domaine.
- Directrice MJC Dieuze : Des accompagnements existent déjà. La médiathèque par exemple permet cet accompagnement. Chaque enfant est différent et vient avec sa problématique scolaire ou sociale. Un accompagnant par enfant c'est la réalité des demandes particulières.

Parent : Il faut surtout du respect face aux adultes. L'enfant doit être capable de se taire quand l'adulte lui demande.

Collège :

- Parent : Si les enfants n'ont pas assez de devoirs à l'école élémentaire ils ne peuvent pas suivre ce qui est demandé au collège.
- Enseignant : C'est aux enseignants de développer la capacité à apprendre car ce n'est pas donné à l'entrée en 6ème : cela fait partie du socle de compétence à acquérir.
- Enseignant : En tant qu'enseignant de Cm2 j'aimerais une harmonisation avec le collège.
- Enseignant : Les études dirigées permettaient d'apprendre à apprendre et c'était essentiel de ménager des plages où l'on pouvait décrocher pour développer ces compétences.
- Enseignant : Il y a un grand fossé avec le collège car celui-ci n'a pas évolué depuis 25 ans. Le primaire est plus réactif. Le problème de l'harmonisation Cm2 6ème n'a jamais été soulevé.
- Enseignant : Les réunions d'harmonisation n'existent pas en tant que tel. Les programmes ne sont pas du tout harmonisés entre l'élémentaire et le collège.

Proposition : Faire des réunions d'harmonisation en début d'année scolaire.

- Enseignante : L'entrée en sixième gomme les prises en charge différenciées de l'élémentaire.
- Enseignant : Au lycée de Dieuze les élèves étaient triés. Les enfants des villages étaient orientés vers des classes faibles. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Cela pose le problème de la sélection, sur quels critères ?

Aides-éducateurs :

Enseignant : L'informatique est présente au primaire mais seulement en 4ème en collège faute de moyens. Les accompagnements associatifs au niveau des aides éducateurs fonctionnent dans les villes mais pas dans les villages.

Enseignant : Les aides éducateurs étaient utilisés pour l'aide aux devoirs mais c'est fini. Ils ne vont plus

exister et pourtant ils étaient bien utiles dans ce domaine.

Parent : L'adaptation à la diversité des élèves est le point le plus important. Les parents et les enseignants sont confrontés à des problèmes qu'ils n'arrivent pas à résoudre. Il y a les enfants en difficulté générale mais également des enfants qui n'ont que des difficultés dans certains domaines. Un enfant qui ne suit pas le cycle normal c'est difficile de trouver une solution. Je ne mets pas en doute la compétence des RASED mais ils sont débordés.

Enfants en difficulté :

Enseignante RASED : On est sollicité par de nombreuses écoles. Les enseignants sont souvent démunis.

Propositions : Il faudrait plus de RASED et plus de moyens financiers pour les déplacements surtout dans les secteurs ruraux.

Mamie : On a énormément de problèmes pour trouver des places dans les structures spécialisées.

Enseignant : Il n'y a pas de SEGPA à Dieuze, il faut aller à Morhange et les parents refusent car les enfants doivent prendre le bus, attendre longtemps.

Enseignant : En amont il n'y a pas de classes spécialisées par exemple pour les enfants primo-arrivants. Il n'y a plus d'autres solutions que les CLIS.

Enseignante : Il n'y a pas d'accueil particulier pour les élèves qui sont entre les deux. La structure d'accueil est déficiente pour ces élèves.

Enseignant : Il manque des unités pédagogiques d'intégration entre la CLIS et l'IME. Il n'y en a pas à Dieuze. On envoie systématiquement des enfants en 6ème en sachant pertinemment qu'ils ont des difficultés, il faudrait un accompagnement accru.

Parent : On ne dispose pas des mêmes moyens dans chaque commune pourtant les moyens existent. Il faudrait une uniformité entre le milieu rural et les villes. On pourrait demander aux communes d'intervenir à propos des élèves en difficulté.

Adjoint au Maire : On essaye d'accueillir à Dieuze quand on peut.

Maire d'Insming : Le problème c'est le transport. Il faudrait voir avec le conseil général (CLIS).

Enseignante : Le collège unique est-il remis en cause ? Ce serait peut-être une solution pour assurer une continuité école-collège.

Parent : Il faudrait que les parents puissent participer aux réunions d'harmonisation. Il y a beaucoup de problèmes au niveau de la concentration. Il est fondamental d'appeler des gens au secours quand on est en difficulté. Les enseignants ont un rôle d'information pour aiguiller vers les associations qui aident les parents. Les devoirs devraient être un plaisir même si c'est difficile de garder son calme. Revaloriser le rôle des parents et établir un dialogue.

Enseignant : *Proposition : Une sixième-cinquième passerelle avec des collègues enseignants du primaire et du secondaire permettrait un passage en douceur vers le collège.*

Parent : Enfants précoces, que propose-t-on ?

Parent : Certains enfants ont des difficultés ponctuelles, y a-t-il des solutions pour leur venir en aide ?

Enseignant RASED : Les enseignants du RASED sont là pour cela. Les enseignants peuvent faire appels à leur service mais il y a un RASED pour 1200 enfants. On est amené à travailler avec des élèves qui ont des difficultés trop lourdes. Les autres passent après.

Inspecteur : On aura toujours les moyens que l'on nous donne. La difficulté scolaire est dans les deux extrêmes. Les enfants précoces sont confrontés à une norme scolaire. Cette prise en charge est prise en compte depuis plusieurs années. Pour l'ensemble des cas, il faut se poser des questions avec beaucoup de prudence. Les choses sont moins simples qu'il n'y paraît.

Parent : Les parents n'ont le droit de s'opposer aux décisions concernant leurs enfants.

Evaluations :

Parent : Les enfants ont des évaluations en Ce2 et même ce qui est bien. Le problème c'est qu'elles sont faites à la rentrée des classes et les élèves ne sont pas assez performants.

Proposition : Réaliser les évaluations début octobre.

Enseignant : Les évaluations. Pourquoi ne pas les faire en fin de Ce1 et en fin de Cm2 ?

Enseignant : Tout à fait d'accord. Si l'évaluation est faite en Ce2 on ne peut pas revenir en arrière pour le maintenir en Ce1. Avec les évaluations on a une base de discussion avec les parents pour faire comprendre que le niveau n'est pas atteint.

Enseignant : Un élève n'a pas répondu aux questions donc il n'aurait rien à faire en Ce2. En fait il a un problème de comportement et a beaucoup de connaissances, il ne voulait pas répondre aux questions. Doit-il être maintenu au cycle précédent ?

Parent : Il faudrait plutôt un contrôle continu sur toute l'année que des évaluations ponctuelles.

Enseignante : On fait déjà un contrôle continu sous la forme d'évaluation des compétences. On a des évaluations tout au long de l'année. Il est bon d'avoir une vue générale à un moment donné d'une classe d'âge. Quel socle commun de compétences ? Ne vise-t-on pas trop haut dans les programmes ?

Parent : On avait mis l'accent sur la diminution des effectifs pas seulement en Cp mais dans les autres classes également, en milieu rural par exemple.

Enseignant : Il ne faut pas confondre la quantité et la qualité. Fait-on bien de prendre l'horaire des langues sur le français par exemple ? On fait du saupoudrage

Parent : J'ai l'impression que l'on fait la même chose dans chaque cours. Pourquoi ne pas faire une chose par année ainsi les compétences seraient mieux acquises.

Revenir à des classes de niveau au collège pour tirer profit de ce qui se passe au primaire.

Parent : Je ne suis pas d'accord pour les classes de niveaux car il faut un tête de classe.

Enseignant : Ce n'est jamais acquis du premier coup, il faut revenir sur les notions. Quand on veut faire de l'expression écrite il faut avoir un socle de compétences diversifiées.

Parent : Les enfants n'ont pas acquis la notion de phrase au Cm1. La difficulté se porte plutôt sur le français.

Enseignante : C'est indécent de pratiquer un Cp à 25 ou un Cm à 32.

La diversité est une bonne chose mais le problème ce sont les enfants qui perturbent la classe (2 à 3 par classe en moyenne). Ils sont noyés car ils ne comprennent plus.

On apprend par répétition en ajoutant des subtilités. Le problème c'est que l'on utilise toujours le même support.

Apprentissage d'un métier :

Parent : Avec la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, il y a des élèves perturbateurs alors que l'on pourrait les préparer à un métier.

Parent délégué : Ces enfants sont meilleurs dans certaines matières : arts plastiques ...

Il y a des aides ponctuelles en 6ème mais cela s'arrête après.

Parent : Les jeunes que l'on reçoit en apprentissage n'ont pas trouvé leur place à l'école. Faire un métier manuel est dévalorisant pour certains enfants ou parents.

Toutes les classes spécialisées ont été supprimées et les enfants en difficulté se retrouvent dans les classes ordinaires et cela pose problème.

Parent : Les choses progressent au niveau des classes professionnelles (bac pro) et c'est bien car il ne faut dévaloriser les métiers manuels, il nous faut encore des boulangers, des menuisiers. Il faut pouvoir orienter les enfants tôt car ils en ont envie.

Parent : Il faut faire découvrir aux enfants ce qui s'offre à eux. On entend parler du bac S qui est la voie royale mais le reste ? Trouvons une forme d'évaluation qui détecterait les talents de chaque enfant pour lui proposer des solutions. Il faut qu'ils se projettent dans l'avenir.

Enseignante : On a toujours besoin de quelqu'un qui sait fabriquer une chaise mais aujourd'hui elle se fait avec des machines car les métiers ont évolué.

Certains métiers nécessitent d'avoir le courage d'accepter les contraintes.

Parent : Avant l'apprentissage d'un métier, il faut posséder un minimum de connaissances car chacun aura affaire à plusieurs métiers dans sa vie.

Enseignante retraitée :

Il faut proposer des matières plus diversifiées. Autrefois on faisait plus de français et de mathématiques. Ma conviction était que c'était fondamental. J'ai révisé ma position car il est important de faire d'autres choses, il faut proposer des matières diversifiées pour que chacun est au moins un domaine de réussite.

Parent : Il ne faut pas traîner les enfants au collège jusqu'en 3ème. Il faut leur proposer des situations d'apprentissage en relation avec leur métier futur.

Enseignante : Il faut un minimum de connaissances fondamentales quelque soit le métier.

Parent : Il faut orienter certains enfants vers des métiers manuels. Les enfants en difficulté ont plus d'aptitudes vers ceux-ci. Il n'y a pas assez de personnes spécialisées pour s'occuper de ces enfants.

Parent : Il faut attendre pour orienter car il y a le problème de la maturité des élèves. Il faut donner la possibilité à tous d'utiliser un ordinateur. C'est plus un problème pour les enseignants de gérer cet outil. On peut utiliser l'ordinateur pour le français.

Enseignante : Il faut du personnel pour s'occuper de ces matières, un aide éducateur, un intervenant extérieur ou un autre enseignant. On a besoin de pouvoir fonctionner en petit groupe.

Parent : Les aides éducateurs ont rendu service. Ils sont très utiles, indispensables mais il faudrait affiner leur formation, leur utilisation.

Question N° 18 :

Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

- L'efficacité de l'Ecole exige-t-elle plus de décentralisation ?
- Quelles compétences l'Etat doit-il absolument conserver ?

Infirmière scolaire : L'installation des locaux et des équipements est très variable selon l'endroit. On

pourrait réfléchir à l'ergonomie du mobilier. Les toilettes ne sont pas toujours pourvues en savon et essuie-mains par exemple.

Parent : Si les crédits sont en chute, le volontariat va s'épuiser car ce sont les parents qui s'investissent pour acheter du matériel. Ce sont toujours les mêmes qui s'investissent.

Parent : Les élus ne prennent pas la parole. C'est révélateur par rapport à l'intérêt que l'on porte à l'école.

Elu : Les communes ont été sollicitées dans les réunions d'arrondissement.

Maire : Les bâtiments sont à la charge de la commune. Pour le fonctionnement dans le cadre d'un regroupement c'est chaque commune qui donne une certaine somme pour chaque enfant. Chez nous c'est 305 euros.

Adjoint au maire : Il faut arrêter d'opposer chaque acteur. Les communes ont des charges importantes, par exemple les aides maternelles, les BCD, les ordinateurs. Chaque maire voudrait bien avoir la meilleure école possible. Chaque commune fait de son mieux.

Enseignante à la retraite : Le coût relevé dans le rapport du haut conseil est de 600 euros par enfant.

Enseignante : Dans le cadre d'un regroupement, on ne voit pas toujours la personne responsable. Dans un regroupement, les effectifs sont gérés d'une manière globale.

Enseignante : Comment la décentralisation peut-elle rendre notre école plus efficace ?

Enseignant : Le fonctionnement de l'école c'est aussi les enseignants. Il y a déjà des disparités pour les frais de déplacement dans certains départements. Il faudrait que l'Etat reprenne les choses en main.

Adjoint au maire : Les mairies ont le souci des écoles. Les conseils d'école permettent de cibler les demandes. C'est les moyens qui limitent les ambitions.

Enseignante : A quoi sert-il de décentraliser ?

Enseignant et élu : La décentralisation inclut-elle les enseignants également ?

Il y a d'énormes disparités entre les communes. Pourquoi ne pas arriver à un financement standard pour chaque école ?

Enseignante : *Proposition : Je suis contre la décentralisation car elle n'apporte rien. Les programmes doivent rester nationaux mais également la formation des enseignants pour garantir l'égalité républicaine.*

Parent : Une partie non négligeable de la population de Dieuze est amenée à changer souvent de régions. Dans ce cas, si les programmes sont différents ce sera le fouillis dans la tête des enfants.

Elu : La décentralisation c'est l'Etat qui se décharge financièrement sur les collectivités.

Parent : Donnons la même somme à chaque enfant.

Parent : *Proposition : Demandons au conseil général de prendre en compte les transports pour les activités pédagogiques.*

PRIORITES POUR L'ECOLE :

- Les devoirs favorisent la liaison école-famille.
- Réduire l'écart entre le primaire et le secondaire : harmonisation de la charge des devoirs et 6ème cogérée entre les enseignants du primaire et du secondaire pour prendre en compte la diversité des élèves.
- La décentralisation n'apportera de nouvelles ressources à l'école que si elle ne se réduit pas à un simple transfert de charges de l'état vers les collectivités territoriales.